

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres en 2008

L'examen de brevet, organisé selon l'ordonnance du 16 novembre 1994 concernant le brevet fédéral d'ingénieur géomètre (RS 211.432.261), aura lieu du 18 août au 3 septembre 2008. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2008 au plus tard à la Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 18, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. le curriculum vitae avec photo et indications sur l'activité professionnelle et
- b. la justification de la formation théorique.

27 novembre 2007

Commission fédérale
d'examen des ingénieurs géomètres:

Le président, Roman Ebnetter